

Violences issues des traditions et coutumes

C'est quand votre conjoint ou votre famille vous forcent à accepter la pratique de mutilations génitales sur vos petites filles, par exemple l'excision. Que ce soit en France ou à l'étranger, c'est interdit par la loi.

C'est aussi quand votre conjoint veut vous épouser alors qu'il a déjà une femme. Cela s'appelle de la polygamie et c'est interdit par la loi.

C'est également quand votre famille vous force à vous marier avec un homme que vous n'aimez pas. Il ne faut pas accepter, même si votre famille vous accuse de la déshonorer.

